

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2187

Edition du
04 décembre 2017

DANS CE NUMÉRO

L'insatiable appétit des sociétés d'électricité (Jean-Daniel Delley)

Toujours le jeu trouble de producteurs d'électricité pourtant en mains publiques

Les coopératives: des actrices déterminantes d'une politique du logement durable (Michel Rey)

Une comparaison entre logement d'utilité publique, locatif traditionnel et propriété

Journaux romands: de l'expression politique à l'entreprise commerciale

(Françoise Gavillet)

Alain Clavien, «La Presse romande», Antipodes & SHSR, 2017

«La cinquième saison», une nouvelle revue littéraire romande (Pierre Jeanneret)

Une publication trimestrielle en vente en librairie ou par abonnement

L'insatiable appétit des sociétés d'électricité

Toujours le jeu trouble de producteurs d'électricité pourtant en mains publiques

Jean-Daniel Delley - 02 décembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32474>

Les producteurs d'électricité n'ont pas manqué de s'aligner dans la course aux subventions suscitée par la Stratégie énergétique 2050. Après quelques succès d'étape, ils peinent maintenant à convaincre de la justesse de leurs revendications.

Dans le cadre du tournant énergétique approuvé en [votation populaire](#) en mai dernier, les électriciens ont su tirer profit du large éventail de subventions censées faciliter la transition vers une économie décarbonée. Ainsi la loi fédérale sur l'énergie ([art. 30 et 31](#)) octroie une prime de marché de 0,2 centime par kWh aux barrages d'une puissance supérieure à 10 MW dans le cas où l'électricité doit être vendue au-dessous du prix coûtant. Par ailleurs la construction, l'agrandissement et la rénovation de centrales hydroélectriques de plus de 10 MW peuvent bénéficier de contributions à l'investissement. Au total une somme de 600 millions disponible au cours des 5 prochaines années et prélevée sur les consommateurs.

Sur cette lancée, les électriciens se sont montrés plus gourmands encore: prime d'approvisionnement de base et réduction de la redevance hydraulique due aux collectivités locales et cantonales ([DP 2168](#)), soit plus

d'un milliard supplémentaire.

Actuellement, le Conseil des Etats tente un coup de force qui devrait aboutir à une [nouvelle aide financière](#) en faveur de l'industrie électrique. Le Tribunal fédéral a jugé illégale la pratique des électriciens qui vendent à leurs gros clients de l'énergie à bas prix en provenance du marché libre et réservent aux consommateurs captifs l'électricité indigène plus chère. Qu'importe, il suffit de modifier la loi ont décidé les sénateurs - 6 des 13 membres de sa commission détiennent des mandats dans le secteur électrique. Mais pour l'heure le Conseil national n'entre pas en matière.

Des [analystes](#) ont mis en doute le bien-fondé des jérémiades de l'industrie électrique. Des critiques qui trop longtemps n'ont pas trouvé d'écho auprès des autorités et des médias. Si certaines installations présentent des problèmes de rentabilité, tel n'est pas le cas de la branche en général. Un récent [rapport](#) de l'Office fédéral de l'énergie confirme ces critiques longtemps ignorées.

Le manque de transparence des quémandeurs quant à leur situation financière et probablement leurs exigences exagérées ont finalement convaincu le Parlement de ne

plus ouvrir les cordons de la bourse. Ainsi le projet du Conseil fédéral de réduire le montant de la redevance hydraulique semble abandonné. Les appels à l'aide des électriciens, en particulier des deux géants de la branche Axpo et Alpiq, sonnent d'autant plus faux que la branche a accumulé [des bénéfices considérables](#) - plus de 20 milliards de réserves entre 2001 et 2013 - englouties en partie dans [des opérations ruineuses](#) tant à l'étranger pour des centrales à gaz et au charbon qu'en Suisse pour des installations de pompage-turbinage.

Face aux difficultés qu'elles rencontrent, les principales sociétés d'électricité ne sollicitent guère leurs actionnaires, essentiellement des collectivités publiques cantonales et communales. Elles préfèrent rogner sur les redevances dues à des cantons alpins, des cantons qui par ailleurs ont vu filer les impôts de ces sociétés vers les cantons du Plateau où se trouvent leurs sièges sociaux. Ces actionnaires ont engrangé de confortables dividendes durant les années de vaches grasses. Mais ils ne semblent pas prêts à assumer maintenant leur responsabilité de propriétaires.

On apprend aujourd'hui que tant [Axpo](#) qu'[Alpiq](#) ont optimisé leur charge fiscale au travers

de sociétés *offshore* dans des paradis fiscaux. Où l'on comprend que ces deux sociétés privées mais en mains publiques se sont davantage

préoccupées de croissance et de profits que de conduire une politique énergétique durable au service de la collectivité. Et

qu'il ne suffit pas d'installer des politiques en fin de carrière dans les conseils d'administration pour garantir le respect de l'intérêt public.

Les coopératives: des actrices déterminantes d'une politique du logement durable

Une comparaison entre logement d'utilité publique, locatif traditionnel et propriété

Michel Rey - 30 novembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32466>

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique exercent des effets positifs sur le marché du logement: ils combattent la pression sur les prix, la ségrégation sociale, l'utilisation extensive des surfaces habitables et la consommation croissante de terrain.

Tels sont les enseignements d'une étude réalisée par le bureau zurichois sotomo pour le compte de l'Office fédéral du logement. Publiée en novembre 2017, cette étude téléchargeable fait [Le point sur le logement d'utilité publique](#). Menée avec la collaboration des organisations faîtières de l'habitat d'utilité publique, elle couvre l'ensemble de la Suisse. Elle n'analyse pas uniquement ce segment du marché, mais elle propose aussi une comparaison inédite avec le secteur locatif conventionnel et avec le logement en propriété – ce qui en augmente encore l'intérêt.

L'étude recense environ 146'000 logements d'utilité

publique, soit 4,3% du parc de logements helvétique (chiffres de 2014). Comme on sait, les coopératives d'habitation sont surtout présentes dans les régions urbaines et en Suisse alémanique. Leur part à l'offre de logements est la plus élevée dans les cantons de Bâle-Ville (plus de 11%), de Zurich (près de 10%) et de Lucerne (près de 9%).

Cette proportion reste bien inférieure dans les cantons romands. Seul Genève atteint la moyenne nationale de 4,3%, tandis que les cantons de Neuchâtel (3,8%) et de Vaud (3,4%) s'en rapprochent. Les proportions calculées pour Genève et Vaud ne comprennent que les logements réalisés par les coopératives, à l'exclusion des logements d'utilité publique construits au titre des lois cantonales *ad hoc*.

Avec moins de 2%, les cantons de Fribourg, du Jura et du Valais figurent en queue de classement. A noter que les

deux derniers cités ont inversement la plus forte proportion de logements en propriété, supérieure à 55%.

Le secteur coopératif s'est développé avant tout en milieu urbain. Sa part au nombre des logements offerts sur le marché se monte à plus de 20% en ville de Zurich.

Economiser le sol

L'habitat d'utilité publique est un moyen efficace pour réduire la consommation de superficie par habitant, celle des logements occupés comme des terrains construits. A surface égale, il accueille davantage de personnes que les logements en location et surtout en propriété. Depuis l'an 2000, les écarts constatés entre ces différentes formes d'occupation n'ont fait que s'accroître. La surface habitable par personne ne progresse que marginalement, alors qu'elle augmente nettement pour les deux autres formes d'occupation.

Le logement en coopérative utilise 25% de terrain en moins que le logement locatif et même 60% de moins que le logement en propriété.

Ce pourcentage n'est que de 8% dans les grands centres urbains et s'explique par le manque de place et par la pression des coûts.

Des loyers plus abordables

D'une manière générale, les loyers nets des logements de maîtres d'ouvrage d'utilité publique sont inférieurs à ceux de logements locatifs comparables mis sur le marché dans un but lucratif.

En moyenne, les logements locatifs de trois pièces sont 16,5% plus chers que les logements d'utilité publique de la même catégorie.

Le prix des logements loués à titre commercial est en moyenne un quart plus élevé au mètre carré que celui des coopératives. Plus le niveau des loyers est élevé, plus l'effet modérateur des coopératives sur les prix est manifeste (de l'ordre de 25%).

Ces différences s'expliquent largement par le fait que les coopératives calculent leurs loyers en fonction des coûts effectifs (de construction et d'entretien, réserve comprise), n'incluant donc aucun bénéfice.

Les coopératives ne pratiquent pas la spéculation foncière pour augmenter le prix de leurs logements dans les centres-ville.

Répondre à une demande sociale

Ces logements loués au prix coûtant bénéficient surtout à des personnes ayant un faible niveau de formation et disposant des ressources financières relativement modestes. Les occupants des logements d'utilité publique présentent une grande diversité socio-démographique. On y trouve toutes les classes d'âge. Les étrangers, relativement moins nombreux que dans les autres types de logement, proviennent surtout des pays de l'Union européenne. L'étude révèle par ailleurs que les coopératives atténuent le phénomène de *gentrification* qui se produit notamment dans les vieux centres des villes.

L'intérêt politique de l'étude est évident au moment où le débat s'ouvre autour de l'initiative populaire [Davantage de logements abordables](#) déposée en octobre 2016, munie de 105'000 signatures dont les [70%](#) proviennent des seuls cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Vaud et Genève. L'initiative demande à la Confédération de veiller, d'entente avec les cantons, à ce qu'en Suisse 10% au moins des logements nouvellement construits soient propriété de «*maîtres d'ouvrage œuvrant à la construction de logements d'utilité publique*». Le Conseil fédéral s'oppose à cette exigence, estimant qu'il appartient au marché d'assurer l'essentiel de l'offre de logements. On attend pour avril

2018 le *Message* que le gouvernement adressera aux Chambres fédérales.

Compte tenu de la nécessité d'améliorer l'offre de logements à loyer abordable, le Conseil fédéral a proposé d'augmenter de [250 millions](#) de francs le fonds de roulement destiné au financement des prêts aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Chaque année depuis 2003, environ 1'500 logements ont bénéficié d'un tel prêt. Le nouveau crédit-cadre permettra de maintenir le soutien à un niveau similaire pour les prochaines années.

L'Association suisse des locataires ([Asloca](#)) estime que ce montant demeure insuffisant et n'assure au mieux qu'une poursuite de l'aide actuelle. Or il faut l'augmenter de manière substantielle, afin que villes et communes puissent atteindre leurs buts et favoriser ainsi la mise à disposition d'appartements à loyer modéré. Selon l'Asloca, ce crédit-cadre ne donne [aucune réponse](#) aux problèmes bien connus: fortes hausses de loyer à la relocation, rendements exagérés et pertes de logements abordables. Si les appartements sont plus nombreux sur le marché, les loyers accessibles restent rares.

La lutte continue donc pour un logement locatif compatible avec les budgets des ménages modestes - et même moyens. Et, dans ce combat, les coopératives jouent toujours un rôle déterminant.

Journaux romands: de l'expression politique à l'entreprise commerciale

Alain Clavien, «La Presse romande», Antipodes & SHSR, 2017

Françoise Gavillet - 04 décembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32479>

Sobrement intitulée [La Presse romande](#), l'étude d'Alain Clavien se révèle d'une lecture passionnante. L'auteur, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg nous propose à la fois une histoire de la presse romande dans sa diversité et son environnement fédéraliste, et une mise en perspective de son évolution jusqu'aux bouleversements de son histoire récente.

Rien de monolithique dans l'approche de l'auteur, mais une attention aux particularités régionales et même locales de l'apparition et de l'histoire de ces «*feuilles d'avis*». D'où un tableau tout en finesse des liens entre telle ou telle ville ou région, son terreau professionnel (présence d'imprimeurs locaux, en particulier), ses notables et la création éphémère ou pérenne de journaux et gazettes.

L'approche d'Alain Clavien est multiple; elle prend en compte aussi bien le contenu des organes de presse étudiés que les pratiques journalistiques et les contraintes économiques ou politiques auxquelles ils sont confrontés. La réussite et la séduction de l'étude tiennent aussi à l'attention portée par l'auteur à l'extrême diversité de cette «*presse*» tout au long de son histoire, de l'Ancien

Régime jusqu'à aujourd'hui (début 2017).

De l'Ancien Régime...

Les premiers journaux, créés sous l'Ancien Régime, sont des «*feuilles d'avis*», publiées par des imprimeurs qui voient là une occasion d'exploiter davantage leurs équipements techniques parfois sous-utilisés. Elles réunissent essentiellement des annonces diverses, ce qui n'empêche pas que, pour paraître, elles doivent obtenir un «*privilège*» des autorités. Le format est limité, *in octavo* (environ 15 x 20cm).

En 1790, on dénombre six feuilles d'avis en Suisse romande, à Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Yverdon et Vevey.

L'occupation de la Suisse en 1798 par les armées révolutionnaires françaises va modifier ce paysage médiatique. La période 1798-1848, politiquement agitée, va permettre l'apparition de nouveaux journaux, plus ou moins éphémères - c'est le cas en particulier dans le canton de Vaud. De fait, il faudra attendre la Constitution fédérale de 1848 pour que soit garantie la liberté de la presse.

... à l'Etat moderne

Le développement de la presse dans les cantons romands se poursuit dans les décennies suivantes, mais une bonne partie des titres créés n'ont qu'une durée de vie éphémère: sur près de 220 nouveaux titres apparus entre 1830 et 1870, il n'en subsiste que 66 en 1870. Il s'agit pour la plupart de titres politiques, ce qui correspond à la conception dominante du journalisme à l'époque. Et cette presse use et abuse de la polémique - d'où le jugement du premier secrétaire de l'ambassade de France à Berne que la presse helvétique est «*la plus mal élevée de l'Europe*».

L'apparition des premiers quotidiens dans les années 1850 sera rendue possible par des innovations techniques, dont l'apparition du télégraphe électrique qui permet d'accélérer la circulation des informations, et celle de nouveaux modes d'impression plus rapides. Dans les dernières décennies du siècle, les journaux les plus importants vont devenir des quotidiens, ce qui implique des investissements importants, en moyens humains et financiers, et donc des exigences de rentabilité. A la fin du siècle s'est mise en place une presse quotidienne cantonale, dont l'impression est concentrée,

constituée de deux ou trois titres partisans et d'un ou deux titres neutres.

Cette presse va peu à peu se diversifier (presse sportive, de loisirs, professionnelle) et la publicité prendra davantage de place dans les journaux, donnant lieu à la création d'«*entreprises d'affermage*» de publicité.

Ainsi, dans les dernières années du 19^e siècle, les journaux deviennent aussi des entreprises financières dont les actionnaires vont bientôt attendre des dividendes.

Entre 1870 et 1914, 400 journaux nouveaux ont été lancés, dont 50 ont survécu. La presse s'étend alors dans la périphérie des villes et dans les campagnes. Dans une même ville, on voit apparaître des titres concurrents. Il n'en reste pas moins que le journalisme politique reste le roi, d'autant plus lorsque les partis politiques apparaissent dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Les premières agences de presse naissent aussi - l'ATS est créée en 1895. Les Imprimeries Réunies de Lausanne ([IRL](#)) démarrent en 1911 et connaîtront un beau développement avant de fermer leur site principal de Renens, devenu en 2016 un vaste espace de *co-working* pour nombre de *start up* et autres entreprises innovantes.

En parallèle, toujours dans la seconde moitié du 19^e siècle, le métier de journaliste apparaît et se structure progressivement. Mais il faudra

attendre les années 1950 pour que s'amorce la mutation vers un journalisme d'investigation, répondant à la volonté du lecteur de pouvoir se faire sa propre opinion.

Le 20^e siècle

La première guerre mondiale va accélérer le rythme des informations et susciter le développement des journaux neutres et généralistes. Deux titres vont voir leur réputation et leur influence se confirmer pendant ces années: la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*, très appréciés aussi outre-Jura.

Le rythme de création de nouveaux organes de presse ralentit dans les décennies suivantes: 80 titres seulement apparus entre 1920 et 1960, contre 800 entre 1870 et 1910. Et pourtant la progression du lectorat est ininterrompue pendant cette période: le tirage des quotidiens suisses passe de 1'600'000 en 1939 à 2'630'000 en 1969, et s'accompagne d'un développement continu de la publicité. Les journaux politiques amorcent un lent déclin.

Dès les années 20, apparaît la presse illustrée hebdomadaire, dont *L'Illustré* (en 1920), *La Semaine de la femme* (en 1934), ou encore *l'Echo illustré*, lancé en 1929 à l'initiative de l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (dès 1932, on y trouve une demi-page de bande dessinée, *Tintin au pays des Soviets!*).

Le choc des médias électroniques

Et une nouvelle concurrence apparaît, la radio (le Conseil fédéral crée la Société suisse de radiodiffusion en 1931, dotée de trois émetteurs nationaux).

Dans un premier temps, les éditeurs de journaux vont obtenir qu'elle ne puisse offrir que deux brefs bulletins d'information quotidiens - ce qui ne l'empêchera pas de gagner sa notoriété grâce à la richesse de l'information diffusée pendant la deuxième guerre mondiale...

Mais c'est l'apparition de la télévision, dans les années 50, qui marquera le plus fortement l'univers des médias. Son succès sera foudroyant: 130'000 abonnés en 1960, et un million en 1968, avec des émissions comme *Continent sans visa*, *Table ouverte* ou le *Téléjournal*.

Face à ce bouleversement du paysage médiatique, les organes de presse écrite doivent réagir. Ils le feront en développant de nouvelles rubriques, en rénovant leurs installations techniques (passage du plomb à l'offset, informatisation progressive, introduction de la couleur).

Ces évolutions coûteuses n'iront pas sans un mouvement de concentration: le paysage médiatique romand va se trouver structuré en quelques centres régionaux. Les frais de fonctionnement augmentent fortement: coût du papier,

salaires des journalistes dont les effectifs explosent.

Les journalistes s'organisent peu à peu, et leur métier se professionnalise. Il se féminise plus lentement encore (dans les années 50, l'Association de la presse suisse compte 10 % de femmes).

Entre 1970 et 1990, la part de la publicité explose dans le budget des organes de presse (atteignant parfois près de 90%). Apparaissent aussi les journaux gratuits.

La concentration sans fin et la rentabilité comme finalité unique

On assiste par ailleurs à des mouvements de concentration: en 1982, création d'Edipresse réunissant les Imprimeries réunies, *24 Heures* et *La Tribune de Lausanne / Le Matin*. En 1987, Edipresse reprend Naville, l'agence de distribution en situation de quasi-monopole en Suisse romande.

Domaine Public va faire l'expérience de ce pouvoir monopolistique lorsque, en 1972, en réponse à sa demande de distribution de DP dans les kiosques de gare de Neuchâtel, Fribourg et Berne, il se verra répondre que l'on renonçait à proposer cette «*maculature*» aux acheteurs éventuels ([DP 175](#)).

Dans les années 1980, Edipresse est devenue une entreprise médiatique. Au début des années 90, elle va se recentrer sur la presse écrite. Elle lance *Le Nouveau Quotidien* en 1991. La fusion en 1998 de ce dernier avec le *Journal de Genève* donnera naissance au *Temps*. Dans ces mêmes années 90, Edipresse va lancer une stratégie de développement à l'étranger. Par ailleurs, les progrès rapides de l'informatique rendent nécessaires des investissements importants.

Quand arrive Internet, plusieurs éditeurs font migrer leurs contenus sur le web, escomptant y gagner des ressources publicitaires et des

lecteurs supplémentaires. Le calcul se révélera largement erroné.

Parallèlement, le développement de la financiarisation dans l'économie touche aussi l'univers des médias, avec des concentrations, réorganisations et réduction des forces de nombreuses rédactions. Dans les années 2000, certains éditeurs affirment clairement viser des rendements de 10% à 15%. D'où des mouvements de vente et de concentration dont les journalistes vont faire inévitablement les frais.

C'est sur un constat désabusé à propos de l'avenir de la presse que se clôt l'ouvrage d'Alain Clavien, après l'annonce de la fin de *L'Hebdo*, tombée en janvier 2017: «*Les grands éditeurs ne croient plus en son avenir, elle n'est pas assez rentable - c'est l'unique critère qui compte pour eux, le rôle irremplaçable de la presse écrite en démocratie n'étant invoqué que lorsqu'il s'agit d'attaquer le monopole du service public.*»

«La cinquième saison», une nouvelle revue littéraire romande

Une publication trimestrielle en vente en librairie ou par abonnement

Pierre Jeanneret - 28 novembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32461>

Lancer une [revue littéraire](#), que voilà une audacieuse entreprise et une belle gageure! En soi déjà, la réalisation de ce projet mérite d'être saluée.

Son titre un peu curieux est explicité par Jean-Louis Kuffer: il s'agira de mettre en évidence des livres «*faisant voir du jamais vu*». Parcourons donc, sans critique en éveil mais sans esprit de chapelle, ce premier numéro au graphisme moderne et à la présentation aérée.

Le même Jean-Louis Kuffer ouvre les feux avec un panorama certes subjectif, mais qui témoigne d'une belle ouverture, de la littérature romande en ce début du 21^e siècle. On regrettera simplement qu'il ait jugé bon d'user d'un ton méprisant envers Joël Dicker et Marc Voltenauer. De même, la présentation de Metin Arditi, «*auteur à succès, fils de marchand turc naturalisé non moins que prof de physique émérite et brasseur d'affaires millionnaire, humaniste et mécène*», adopte un style condescendant qui ne nous plaît guère. Dommage enfin que ce premier invité donne l'image d'un écrivain aigri, lorsqu'il évoque ses «*humbles travaux immortels systématiquement passés sous silence par les jupons gris du supplément littéraire du Temps*». Etait-ce vraiment le

lieu idoine pour régler ses comptes personnels?

In utero, s'intitule ce numéro 1. On trouvera donc plusieurs textes centrés sur la grossesse et la naissance de l'enfant, à la fois attendu et rejeté, partie intégrante du corps de la femme et objet étranger à lui. Des vécus de femmes condensés dans de brefs textes incisifs.

On lira ensuite un inédit très pénétrant de Jacques Chessex sur «*L'humour chez Charlie Chaplin*». Notre grand auteur romand a laissé de côté un moment ses fantasmes théologico-sexuels pour nous livrer une analyse d'une rare pertinence.

La poésie tient sa place dans *La cinquième saison*. Nous avons particulièrement apprécié les «*Poèmes croisés*» d'Alberto Nessi et Jérôme Meizoz, chacun des deux ayant traduit les poèmes de l'autre. Belle ouverture à la littérature tessinoise et à l'un de ses plus éminents représentants.

Chaque numéro comportera un certain nombre de critiques de livres. Rappelons que l'exercice relève en soi d'un genre littéraire. Il s'agit à la fois de mettre en valeur un *opus*, quitte à en souligner les failles, et de produire un texte qui possède son unité et son style propres. On regrettera ici ou là

le ton très élitare, voire abscons, de telle ou telle critique.

Sortent du lot les pages consacrées par Julien Sansonnens à *Chaleur* de Joseph Incardona, qui évoque les Championnats du monde de sauna en Finlande... même si l'on ne saisit pas très bien pourquoi les «*décor finlandais de boudeaux*» sont «*sordides*». Ils nous ont plutôt marqués par leur blancheur immaculée. Laure Federiconi définit excellemment les qualités et les lacunes d'Ella Maillart, auteure de *Au pays des Sherpas*. Au contraire d'un Nicolas Bouvier par exemple, «*Ella n'est pas un écrivain qui voyage, mais une voyageuse qui écrit*», d'où une certaine platitude dans ses livres, qui contraste avec la grande figure de l'aventurière.

La «*Tribune libre*» donne la parole à Rafik ben Salah, Tunisien établi dans notre pays, qui évoque avec un mélange de désillusion et d'espoir son «*pays révolutionné*». Puis le lecteur est confronté à un exercice littéraire séduisant, consistant à bâtir un texte en partant de la «*Première phrase*» d'une œuvre.

Chaque numéro comportera un «*Portrait*». Sonia Zoran a brossé celui de Corinne Desarzens, une personnalité et une auteure originales, «*libertaire littéraire*» à

l'érotisme subtil, s'inspirant à la fois de son vécu intime et de ses nombreux voyages, avec une prédilection pour les Balkans. Puis la parole est laissée à cette dernière: dans *Karpathos*, elle chante une Grèce qui lui est proche et chère. Ces pages occupent la rubrique «*D'ailleurs*», qui se veut une ouverture sur le monde.

Enfin, on peut lire une interview de Sabine Dormond, présidente de l'Association vaudoises des écrivains. Elle explique le beau projet de «*Ecrivains dans les classes*», qui permet le dialogue entre une auteure ou un auteur du cru et des écoliers.

Malgré les quelques réserves (fort subjectives) que nous avons exprimées, on voit que ce

numéro 1 de *La cinquième saison* séduit par la variété de son contenu et par l'enthousiasme des nombreux écrivains romands, hommes et femmes, qui y ont participé. Ceux-ci ont droit à une brève présentation biographique, au terme des quelque 150 pages que comprend cet ouvrage. On ne peut donc que souhaiter longue vie à cette jeune revue littéraire!

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

L'insatiable appétit des sociétés d'électricité

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20170521/index.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/7469.pdf>

<https://www.domainepublic.ch/articles/31632>

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/die-kleinen-zahlen-die-rechnung/story/17944488>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Die-unrentable-Wasserkraft--wo-denn>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-68740.html>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Stromkrise-Axpo-Alpiq-Repower>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Stromkrise-Axpo-Alpiq-Repower>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Wussten-Sie-schon-dass>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Subventions-Bettlerin-Alpiq-im-Steuer-Paradies>

Les coopératives: des actrices déterminantes d'une politique du logement durable

<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/Wohnungsmarkt/studien-und-publikationen/gemeinnuetziges-wohnen.html>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis463t.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/8127.pdf>

<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/das-bwo/informationen/medienmitteilungen.msg-id-67912.html>

<http://www.asloca.ch/blog/suisse-conseil-federal-position-indolence-federale-mobilisation/>

<http://www.asloca.ch/blog/suisse-realimentation-du-fonds-de-roulement-pour-des-logements-dutilite-publique-chantage-du-conseil-federal/>

Journaux romands: de l'expression politique à l'entreprise commerciale

<http://www.antipodes.ch/collections/histoire-ch/la-presse-romande-detail>

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F43936.php>

<https://SCRIPTORIUM.bcu-lausanne.ch/zoom/168513/view?page=1&p=separate&tool=info&view=0,0,2959,2324>

«La cinquième saison», une nouvelle revue littéraire romande

<https://5eme-saison.ch/>